

# **MAIRIE DE ST BOMER LES FORGES (Orne)**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mr Didier LERALLU, Maire.

**Etaient absents** : Mme CERNÉ Arlette (avait donné procuration à Mme RIFLET Virginie), Mme LEVERRIER Sylvie (avait donné procuration à M. LOUVEL Michel), M. PHILIPPE Vincent (avait donné procuration à M. LERALLU Didier), Mme ELIE Stéphanie (avait donné procuration à Mme GUERIN Béatrice).

**Secrétaire** : Mme GUÉRIN Virginie,

Vu le contexte sanitaire lié à la COVID 19, la réunion a eu lieu à huis clos.

## **REFECTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC « LA CLE DES CHAMPS » « LE VILLAGE FLEURI » « LE CLOS DES FORGES » RENOUVELLEMENT DEMANDES DE DETR**

Le Conseil Municipal décide de renouveler pour l'année 2022 ses demandes de subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux concernant la réfection de l'éclairage public de ces lotissements. Les dossiers n'avaient pas été retenus au titre de la programmation 2021.

## **RENOVATION CANTINE SCOLAIRE-DEMANDE DE DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)**

Le Conseil Municipal sollicite auprès de l'Etat une subvention au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour la rénovation de la cantine scolaire (isolation et remplacement du bardage extérieur, éclairage intérieur par LED).

## **PROCEDURE ADAPTEE PROGRAMME VOIRIE 2022 ET 2023 CHOIX DE L'ENTREPRISE**

L'assemblée décide d'entériner la décision de la commission d'ouverture des plis et retient la SARL COURTEILLE TP (Passais Villages) pour effectuer les travaux de remise en état de la voirie communale et des chemins ruraux pour les années 2022 et 2023. Le montant estimatif des travaux s'élève à 63 414€ HT.

## **SUBVENTIONS 2022**

Le conseil municipal vote les subventions aux associations pour l'année 2022.

## **RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de l'année 2020 de la Communauté de Communes DOMFRONT TINCHEBRAY INTERCO est approuvé.

## **RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN REGIE DES COMMUNES DE CHANU LONLAY L'ABBAYE ET SAINT-BOMER-LES-FORGES**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif de l'année 2020 des communes de CHANU, LONLAY L'ABBAYE et ST BOMER-LES-FORGES.

## **LOCATION APPARTEMENT SIS 5 IMPASSE DU VERGER (étage)**

L'appartement situé 5 impasse du Verger au 1<sup>er</sup> étage est loué depuis le 20 décembre 2021. Le Loyer mensuel s'élève à 252.61€

## **LOCATION APPARTEMENT SIS 5 IMPASSE DU VERGER (Rez-de-chaussée)**

L'appartement sis 5 impasse du Verger au rez-de-chaussée est loué depuis le 14 janvier 2022. Le loyer mensuel s'élève à 266.59€.

## **CONFECTION DE PANIERS GARNIS POUR OFFRIR AUX AINÉS DE LA COMMUNE**

M. le Maire explique qu'au vu du contexte sanitaire actuel, le repas des aînés 2022 ne pourra pas avoir lieu.

Le Conseil Municipal, décide d'offrir, comme l'année dernière, à toutes les personnes de la commune de 70 ans et plus un panier garni d'une valeur approximative de 20 €.

## **DEBAT DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE**

Le Conseil Municipal prend acte des nouvelles dispositions prochainement en vigueur en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux.

## **NUMEROTAGE ET DENOMINATION DES VOIES DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal valide le principe général de dénomination et numérotage des voies de la commune.

## **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Afin de préparer le budget primitif de l'année 2022, M. le Maire présente les investissements prévus : la fin de l'enfouissement des réseaux des lotissements (Le Village Fleuri, La Clé des Champs et Le Clos des Forges), les travaux annuels de voirie, la rénovation de la cantine scolaire, la réparation de la toiture du cabinet médical, l'ouverture d'un mur au Relais Livres, les travaux d'entretien dans les logements locatifs, le remplacement du tracteur tondeuse, le fleurissement de la commune.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal :

- ✓ Note que le Tour de Normandie cycliste passera sur la commune le vendredi 25 mars prochain. Pour assurer la sécurité sur l'itinéraire de la course, des signaleurs seront placés aux endroits jugés dangereux.
- ✓ Entend lecture du rapport 2020-2021 de la Gendarmerie Nationale.

Pour publication,

Le Maire,

LERALLU Didier.